


# Kergloff

INFOS

**Janvier 2014**



**L'aire multi générationnelle, a été inaugurée et ouverte au public le 23 novembre 2013**

## Sommaire

# Le Mot du Maire



**Le** bulletin municipal ne pouvant être une tribune d'expression pour les élections municipales, vous ne trouverez pas dans ce bulletin les projets de la municipalité sortante.

**Vous** trouverez par contre quelques informations concernant les modifications pour être candidat mais aussi pour voter.

**Concernant l'école**, je souhaite attirer l'attention des parents qui ont des enfants en âge d'être scolarisés sur la lente diminution du nombre d'élèves à l'école publique Anjéla Duval et les sollicite pour qu'ils fassent le choix de scolariser leurs enfants à Kergloff. En effet nous pourrions, à la rentrée prochaine, si la diminution des effectifs se poursuit perdre une classe. Cette perte de classe serait très certainement pour plusieurs années, or nous avons, si tous les nouveaux s'inscrivent, le nombre d'enfants suffisant pour maintenir nos quatre classes.

**Notre école est accueillante, alors inscrivez vos enfants à Kergloff.**

Je vous présente, à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2014.

Bloavez Mad

Pierrot BELLEGUIC

# Elections municipales

(Commune de moins de 1 000 habitants)

## Etre Candidat,

### une déclaration de candidature obligatoire

Attention, pour les élections municipales de mars 2014, la déclaration de candidature est désormais obligatoire. Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature auprès des services du représentant de l'État avant le jeudi 6 mars à 18 heures.

Il est recommandé de prendre connaissance du «Mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1 000 habitants» publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur. Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir. (http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat)

Attention, n'attendez pas le dernier moment, plus le dépôt des candidatures sera tardif, plus les éventuelles difficultés liées à ces candidatures seront difficiles à résoudre (insuffisance de certaines informations, absence d'un document ou de la signature de l'un des candidats, etc.).

## Comment voter

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire, Carte vitale avec photo, Permis de chasser avec photo, Carte du combattant, Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo) pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3500 habitants et plus.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas. Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte. Vous n'élirez pas de conseillers communautaires.

# Les travaux de l'année 2013

## Un columbarium au cimetière




Un columbarium a été créé au cimetière. Ce columbarium comprend 2 structures verticales composées chacune de 12 cases, un parterre de 6 cavurnes ainsi qu'un jardin du souvenir.

Les abords et les espaces verts sont réalisés par les agents communaux et sont en cours d'achèvement.

Il reste aussi à rédiger un règlement du columbarium.

## Les travaux de voirie

Les travaux de voirie réalisés en 2013 ont concerné les routes communales de Pont Guennou et de Kerjézéquel ainsi que le village de Kerboulin. Des aménagements de trottoirs et de places de parking ont aussi été effectués aux abords du nouveau salon de coiffure. Les agents communaux ont par ailleurs nettoyé les murs extérieurs de la salle de la culture et des loisirs « Le Bonnet Rouge ».



## Les travaux 2014

Les travaux qui n'ont pu être réalisés en 2013, faute de moyens humains, seront effectués en 2014. Ils concernent l'aménagement de la rue du Moulin du Roy qui devra être la priorité puisqu'elle est déjà budgétée à hauteur de 80 000 € et les effacements de réseaux électriques et téléphoniques prévus rue de la Fontaine, Hent ar Grihled, rue du 11 Novembre, Hent ar Groaz et impasse des vergers.

## Devenir de l'ancienne Mairie

Une étude sur le devenir de l'ancienne mairie, à la Croix d'en haut, a été réalisée par l'architecte Roxane Corvest pour la transformer en logements. Le résultat de cette étude nous dit que cela est possible mais les contraintes concernant le handicap font fortement augmenter les coûts et cela ne nous paraît pas très raisonnable de nous engager dans cette réhabilitation. La réflexion devra se poursuivre.

# Aire multisports multi générationnelle

Cet investissement indispensable pour la jeunesse de Kergloff et pour l'ensemble de la population a été réalisé dans un très court délai (14 mois entre les visites de réalisations similaires et l'inauguration). Situé à proximité du centre-bourg et de l'école, il comprend une aire multisports avec une piste d'athlétisme, une aire de jeux pour les enfants, une aire de fitness et une aire de pétanque. Cet ensemble d'équipements est ouvert à tous. Il est aussi utilisable par l'école pendant le temps scolaire ou périscolaire.

Le coût de cette réalisation (145 000 € ht), est subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil Général, l'État, Poher Communauté et le programme leader du Pays Cob. La participation de la commune s'élève à 70.000 €.



Son inauguration, avec la participation de nombreux enfants et de la population de Kergloff, s'est déroulée en présence du député, Richard Ferrand, de la vice-présidente du Conseil Général, Marie-France Le Boulch, du représentant du Pays Cob, Gilbert Le Gall, et du maire, Pierrot Belléguic.

# Défibrillateur



Un défibrillateur a été acquis par la commune au début de l'année 2013. Les associations de Kergloff et les partenaires institutionnels (banque et assurance) de la collectivité ont participé à son financement. Le conseil municipal les remercie chaleureusement pour leur participation. Ce défibrillateur a été installé à l'extérieur de la salle du « Bonnet Rouge » côté rue. Une initiation à son maniement et aux premiers secours a été effectuée par le titulaire du marché. Une nouvelle formation sera réalisée courant 2014, tous ceux d'entre vous qui souhaitent y participer seront les bienvenus.

# Etat Civil

## Naissances

Jade LEPANSE le 17 février; Keridwen FRIDERICH le 10 avril; Sandro Brasseur le 7 mai;
Eline BRAULT le 24 juin; Yanis HORRI le 6 juillet;
Noryl TREUSSARD le 23 août; Zayra BOGER le 2 septembre; Yoric BELLEC le 27 septembre; Lucas GOURLAY le 18 octobre; Zaytil BAUDE Le 27 novembre.

## Mariages

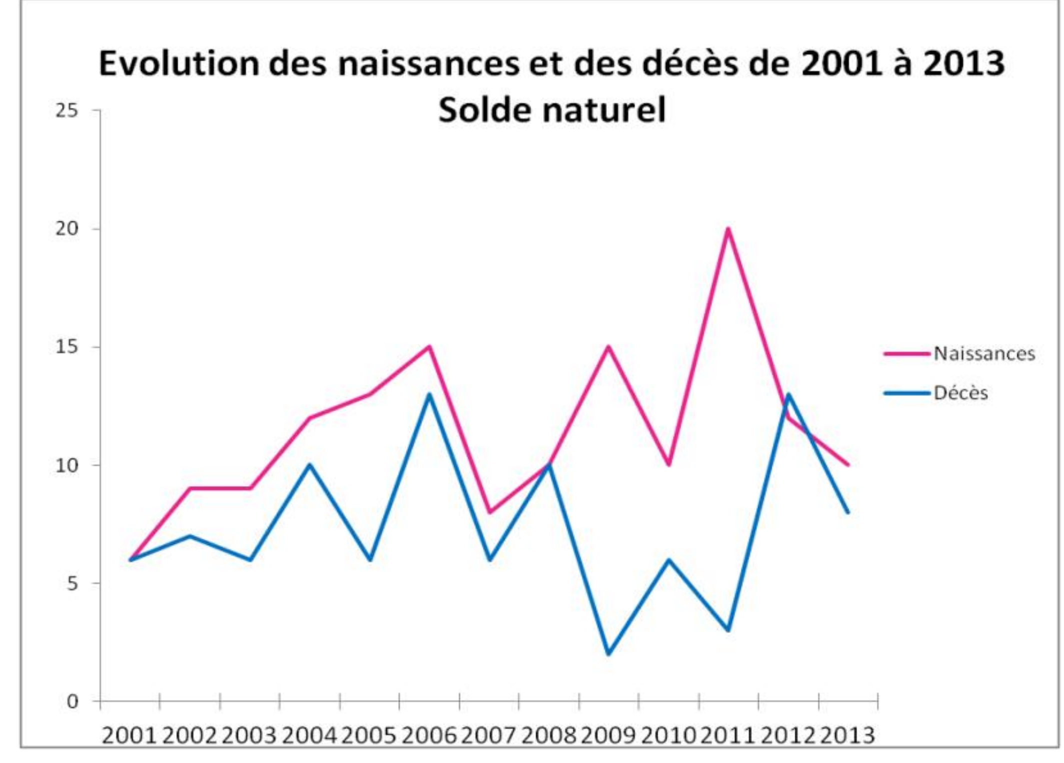
Gwendoline GUIVARC'H et David LOCHOU le 29 juin
Valérie LE GUERN et Mark ANDREW le 27 juillet
Anne CUMUNEL et Gildas ROGARD le 6 août
Emmanuelle PRIZIAC et Pierre DUDOUIT le 16 août
Marie-Pierre SAMSON et Mathieu GUILLERM le 21 septembre

## Décès

Marie-Thérèse LE LAY veuve DUIGOU le 21 février; Jean-Yves COROLLER le 7 avril,;
Louise CORNEC veuve COENT le 26 avril; Josée HUIBAN épouse RUBIO, le 29 mai;
Anne CUMUNEL épouse ROGARD le 17 septembre;
Marie Thérèse LOSTANLEN veuve JOBIC, le 3 octobre;
Roger LE STER le 21 octobre; Jeanne COULOUARN veuve TOUX, le 7 décembre.

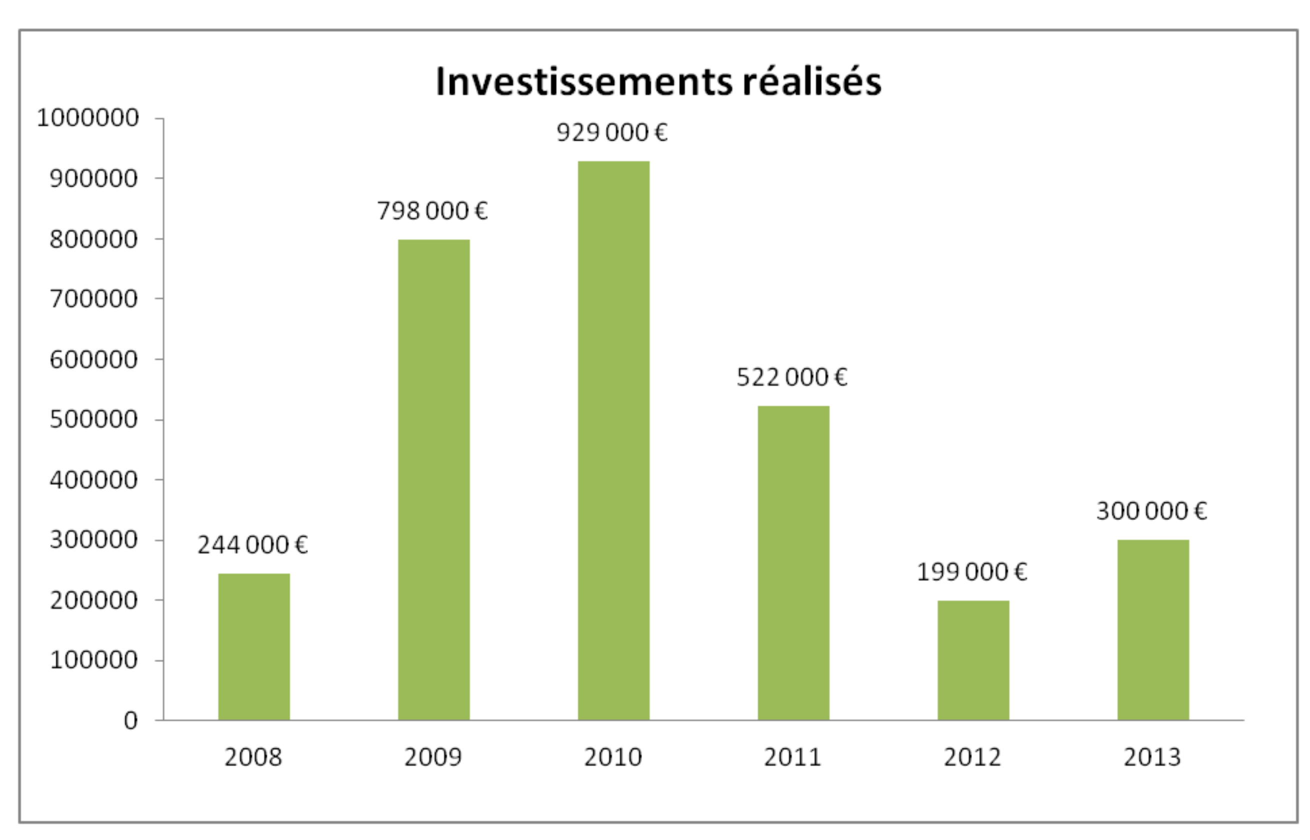
# Démographie de la commune

Les derniers chiffres de l'insee indiquent une population municipale de 940 habitants à Kergloff. Le tableau ci-dessous montre l'évolution du solde naturel de la population de ces 13 dernières années.

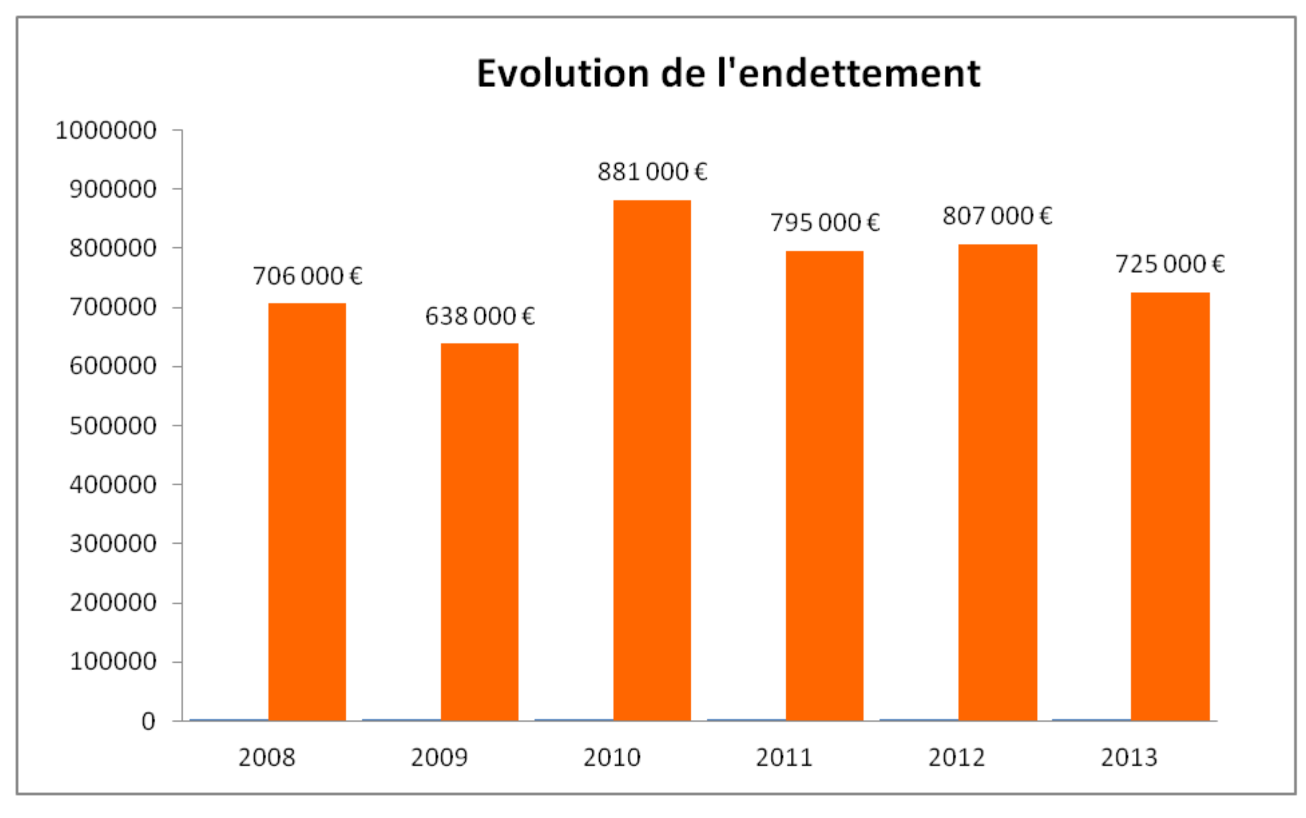



Le solde naturel est nettement positif ces 13 dernières années (4 ‰ / an ). En 2013 les naissances sont au nombre 10 et les décès au nombre de 8.

# Investissements et Endettement 2008-2013




Le montant des investissements réalisés de 2008 à 2013 s'élève à près de 3 000 000 € soit 1 200 000 € de plus que la moyenne des collectivités de la même strate au niveau national. Ces investissements ont été réalisés sans augmentation de l'endettement.




L'endettement se situe au 31/12/2013 au même niveau qu'au 31/12/2008 (725 000 €) .

# Les Comptes de gestion 2012

| Opérations de Fonctionnement | En milliers d'€ | € par habitant | Moyenne de la strate en €/hab |
|---|---|---|---|
| TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A | 610 | 625 | 749 |
| dont : Impôts Locaux | 255 | 261 | 277 |
| Autres impôts et taxes | 45 | 46 | 39 |
| Dotation globale de fonctionnement | 151 | 154 | 173 |
| TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B | 493 | 505 | 588 |
| dont : Charges de personnel | 185 | 189 | 240 |
| Achats et charges externes | 163 | 167 | 179 |
| Charges financières | 18 | 19 | 23 |
| Contingents | 3 | 3 | 46 |
| Subventions versées | 9 | 9 | 28 |
| RESULTAT COMPTABLE = A - B = R | 117 | 120 | 160 |

Les dépenses de fonctionnement sont surévaluées de près de 40 000 € du fait de l'imputation par le trésorier de la réfection du mur du cimetière en entretien réparation, alors que celle-ci est une dépense d'investissement. Le total des charges de fonctionnement est en réalité de 465€ par habitant soit moins 140€ par rapport à la moyenne de la strate.

| Opérations d'investissement | En milliers d'€ | € par habi-tant | Moyenne de la strate en €:hab |
|---|---|---|---|
| TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C | 601 | 615 | 396 |
| dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées | 168 | 171 | 72 |
| Subventions reçues | 129 | 132 | 79 |
| FCTVA | 78 | 80 | 36 |
| TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D | 356 | 365 | 390 |
| dont : Dépenses d'équipement | 199 | 203 | 310 |
| Remboursement d'emprunts et dettes assimilées | 156 | 160 | 59 |
| Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E | -245 | -251 | -6 |

Un emprunt de 168 000 € a été réalisé début 2012 pour financer les travaux de l'église. Le remboursement des emprunts prend en compte le remboursement d'un emprunt à court terme de préfinancement de la TVA. En réalité le remboursement de la dette par habitant s'élève à 73 € par habitant. Celui-ci reste supérieur de 14 € par habitant à la moyenne de la strate mais il faut le mettre en rapport avec le niveau élevé de nos investissements ces 10 dernières années et en rapport avec notre excédent de fonctionnement qui nous permet largement d'y faire face.

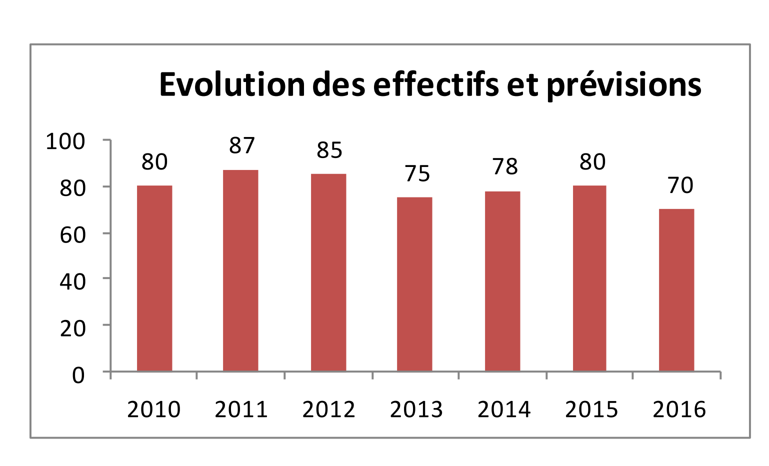
# Concours « Fleurir la France »

Le concours « fleurir la France » mis en place par le Conseil Général du Finistère est d'abord organisé au niveau communautaire. Des participants de Kergloff ont obtenus, au niveau communautaire, des prix dans différentes catégories. Dans la catégorie « Établissements accueillant la clientèle touristique » Martine Guivarc'h obtient le 3ème prix, dans la catégorie « Petits jardins très visibles de la rue » Armand et Marie Josée Manac'h ont reçu le premier prix. A la commune de Kergloff a été décerné le premier prix « des communes de moins de 1000 habitants ». Au niveau départemental, Kergloff a obtenu le 2ème prix départemental dans la catégorie « villes et villages de moins de mille habitants ». Ce prix est bien sûr dû au travail accompli par les agents techniques mais aussi par les habitants qui fleurissent leurs façades et les abords des rues dans le bourg. Nous remercions tous ceux qui s'investissent dans le fleurissement car les efforts de tous valorisent l'image de la commune.



# L'école Anjela Duval

L'analyse du graphique des effectifs montre une tendance à la baisse ces dernières années. La prévision pour 2014-2015-2016 montre une stagnation à condition que tous les enfants de Kergloff soient inscrits et comptés dans ces effectifs. Aussi nous invitons tous les parents à inscrire leurs enfants dans notre école. Nous vous rappelons qu'à tout point de vue il vaut mieux **4 classes que 3 classes**.







A la rentrée scolaire de septembre, quelques changements ont eu lieu dans l'équipe éducative . En classe de CM2, Maryvonne Moreau remplace Sarah Kermarrec. Nicolas Ménez assure en classe maternelle le remplacement d'Anastasie Pouteau pendant son temps de direction. Pour les classes de CP et CE , il n'y a aucun changement.

Sur la photo, l'équipe éducative: Anastasie Pouteau, Gwénaelle Briand, Nathalie Biriou, Nicolas Ménez , Maryvonne Moreau et Christine Humily

# Les mouvements de personnel en 2013

## En mairie

Lauren Hugot est employée à l'accueil de la mairie depuis la mi-mai 2013. Elle assure aussi l'entretien de la salle du Bonnet Rouge et des locaux de la mairie. Dans ces fonctions, elle remplace Nelly Boudin partie en disponibilité pour un an avant son départ en retraite en 2014.



Lauren Hugot

Clémence Le Calvez remplace, depuis début octobre au secrétariat de la mairie, Dorothée Zaouter absente pour un congé maternité.



Clémence Le Calvez

## Aux services techniques

Kervin Le Dain a été embauché aux services techniques depuis le mois de juillet pour remplacer Dominique Priziac qui a fait valoir ses droits à la retraite. Sa mission consiste avec son collègue Laurent Tanguy à assurer au niveau de la commune l'entretien de la voirie, des espaces verts, des espaces sportifs et de loisirs mais aussi les réparations des locaux communaux ainsi qu'une veille des réseaux d'eau et d'assainissement.



Kervin Le Dain

## A la cantine et à la garderie



Noélline Le Goff

A la cantine, Jacqueline Riou, en congés maladie depuis mi-mai a été remplacée jusqu'à la fin de l'année scolaire par Marie Pierre Jacq. Depuis la rentrée, le centre de gestion des collectivités locales du Finistère « CDG29 » a proposé à la commune de Kergloff les services de Noélline Le Goff, cantinière de métier. Elle remplace donc Jacqueline jusqu'à la fin de son congé maladie.

Depuis fin novembre, Emma Tranchard assure l'animation et la surveillance des enfants à la garderie de l'école en remplacement de Magalie Fétouaki momentanément absente.



Emma Tranchard

# Des nouvelles de Sandra



Sandra Lévénez, la spécialiste du duathlon a été 5 fois championne de France, 3 fois médaillée d'argent aux championnats du monde (à Concord aux Etats Unis en 2009, à Edimbourg en Ecosse en 2010 et à Cali en Colombie en 2013) et 2 fois médaillée de bronze (à Gijon en Espagne en 2011 et à Nancy en France en 2012), sans compter les nombreux titres régionaux et nationaux en cross. Ce dimanche 26 janvier 2014 elle a remporté son 8ème championnat de Bretagne de cross seniors alors qu'elle n'était qu'en séance d'entraînement.. Que nous réserve-t-elle pour la saison de duathlon à ve-

# Les nouvelles de l'USK

L'USK compte 40 licenciés en ce début de saison 2013. L'équipe A évolue en D2 et est 6ème au classement à la fin des matchs aller. L'équipe B joue en D4. Elle se classe à la 7ème place à la fin de la première moitié de la saison. Les deux équipes sont entraînées par Jacques Rospars.



**Ci-dessus les joueurs de l'USK qui ont reçu le 15 septembre 2013 en match de Coupe de France les Paotred-Dispount d'Ergué-Gabéric (quatre divisions au dessus et une des meilleures équipes de la région) .**

Pour financer sa saison, le club vous invite à une soirée raclette le 8 février prochain à la salle «Bonnet Rouge». Le lendemain il organise à partir de 14h un loto dans la même salle. Vous êtes attendus nombreux à ces deux manifestations. Cela encouragera tous les bénévoles qui gèrent le club toute l'année.

Quelques changements au bureau ont eu lieu cette année: Co-présidents: Ewen Péron et Jérémy Le Panse, Vice-président: Jean-Christophe Le Bourhis, Trésorier: David Lochou, Trésorier-adjoint: Gérard Héront, Secrétaire: Martine Guivarc'h, Membres: Siméon Le Bail, Ronan Rohou, Erwan Diraison, Yannick Jouvin, Jeremy Levenez, Ludovic Hugot.

# Art Déco à Kergloff

En septembre 2012, sous l'impulsion de Ginette Piriou, a été créée l'association **Art Déco à Kergloff.**

Après une première année très florissante en activités, les animations de l'année 2013-2014 s'enrichissent encore. L'art floral de Noël, la fabrication de cadres supports, de cagettes tout cela bien sûr décoré, les ateliers de broderie, le tricot, la cuisine et la pâtisserie sont la passion des membres d'Art Déco à Kergloff.



Le bureau d'Art Déco à Kergloff inchangé depuis sa création vient de s'étoffer de 3 nouveaux membres : Jacqueline Sorin, Céline Sizun et Vivianne Calvez.

L'association regroupe aujourd'hui une vingtaine de personnes qui sont très actives tous les mardis après midi. **A partir de septembre 2014, les horaires changent, les activités débutent à partir de 16H45 au lieu de 13H30**.

# Comité des fêtes, un Auto-cross en août

Le bilan de la saison 2013 est satisfaisant. Le comité a fait l'acquisition de matériel et a participé, sous forme d'un don à la commune, à l'achat du défibrillateur.



Les membres du comité des fêtes, en compagnie du président, François Guével (deuxième à gauche, au premier rang) et en présence du maire, Pierrot Belleguic, lors de l'assemblée générale.

Le calendrier des manifestations a été élaboré. Deux concours de belote sont prévus les lundis 17 mars et 16 juin et un loto le samedi 19 avril. Un auto-cross sera aussi organisé au mois d'août, le terrain est déjà trouvé, mais la date reste à définir. La fête communale avec son traditionnel vide-greniers et le concours de palets aura lieu le dimanche 14 septembre. Le bureau a été reconduit. François Guével garde la présidence, il est secondé par Romain Mercier à la vice-président ; Éric Guéguen conserve la trésorerie avec l'aide de Michel Vallée, trésorier adjoint ; Ludovic Guéguen reste secrétaire avec l'appui de Ludovic Labous secrétaire adjoint. Deux nouveaux membres, Philippe Nédélec et Armand Cornec complètent le bureau. Toutes les personnes désirant faire partie du comité des fêtes sont les bienvenues et peuvent contacter le Président au 06.31.74.30.64.

# La saison 2013 d'Avel Dro

En 2013, l'activité d'Avel Dro a été restreinte du fait d'évènements difficiles survenus à plusieurs membres de la troupe. Néanmoins, notre nouveau spectacle de cabaret « Dans les clous », a été présenté en février à l'Arvest de Pleyben pour le compte du foyer des Papillons Blancs, un CAT pour de jeunes travailleurs handicapés. Nous avons été très touchés par l'accueil très chaleureux que nous a réservé ce public.





Par contre, nous avons dû annuler notre représentation prévue à L'Autre Rive de Berrien et surtout celle programmée en mars à Kergloff.

Enfin, après plusieurs mois d'inactivité, la troupe a pu remonter sur scène et bien sur prioritairement à Kergloff en octobre. Nous avons été heureux de constater que notre public nous était toujours fidèle.

Souhaitons que 2014 nous soit plus favorable !

La troupe compte actuellement une douzaine de membres (comédien(ne)s), metteur en scène, technicien lumière, décorateur) . Pour nos prochains projets, nous cherchons de nouvelles recrues, en particulier rapidement, nous aurions besoin d'une comédienne (maximum 50 ans) pour remplacer une « future maman ».



Avec ou sans expérience théâtrale, si vous êtes très motivé(e), n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons l'intention de mettre en place des ateliers à partir de Février.

Contact Présidente : Marie-Joelle Hommais 02 98 93 62 06 ou 06 12 85 57 39

# Kergloff-Gym

## l'association de gymnastique pour tous

KERGLOFF-GYM, association affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, propose à la salle Le Bonnet Rouge deux cours hebdomadaires pour adultes, le lundi de 18h30 à 19H30 et le jeudi de 17H15 à 18H15, ce dernier étant plus adapté aux seniors.

L'animatrice Kergloffiste, Annie Dufour, diplômée de la FFEPGV retrouve chaque semaine une cinquantaine de licenciées. Chaque séance se déroule de l'échauffement à la décontraction en passant par des exercices de souplesse, de renforcement musculaire général et d'abdos-fessiers. Des exercices de cardio sont proposés le lundi alors que ceux de coordination, d'équilibre et d'habileté motrice sont pratiqués le jeudi.

Les séances peuvent être variées grâce aux divers matériels :bâtons, élastiques, bracelets lestés, ballons, cordes, cerceaux, roll-mousse et kit d'équilibre). Le sport et la santé entretiennent une relation "fraternelle" et deviennent un projet de société : **le Sport-Santé**.



**Les sportives du lundi**



**Les sportives seniors du jeudi**

Venez profiter des bienfaits de la pratique de la gym qui contribue à se maintenir en forme avec plaisir et qui allie le bien-être et la convivialité.

Contacts :

Annie Dufour (présidente et animatrice) 02.98.93.48.77/06.83.19.96.29.

Jacqueline Le Bras (secrétaire) 02.98.93.44.61.

"Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'unir les gens d'une manière quasi-unique. Le sport se joue de tous les types de discrimination"   (Nelson Mandela).

# La Main Verte

Les activités de La Main Verte se poursuivent au fil des saisons. Une vingtaine de personnes se retrouve mensuellement pour échanger ses expériences et connaissances concernant les différentes techniques de jardinage. Les rencontres du printemps consacrées au potager sont l'occasion de partager les semences récoltées au cours de l'été ainsi que les nouveaux plants de légumes et de fleurs. L'été est propice aux visites de jardin. La visite guidée du parc de Trévarez au moment de la floraison des rhododendrons et camélias a enchanté les adhérents de la Main Verte. Cette année, l'association organise un atelier vannerie en janvier. Les paniers seront réalisés à partir des tiges d'osier récoltées l'an dernier. La dernière assemblée générale a reconduit le bureau avec un changement au secrétariat. Présidente: Brigitte Vallée, trésorier: Pierre Berréhar, secrétaire: Brigitte Dantec.



# Danserien Bro Kerglov : C'est déjà la huitième année !

**Danserien Bro Kerglov** compte une centaine d'adhérents, en comptant les jeunes de l'IME qui participent avec beaucoup de plaisir.
Le fonctionnement des activités de l'association est identique aux années précédentes. Les soirées animées par Jacky Baugé et Jean-François Le Ray se déroulent en 3 parties. Les débutants commencent à 19h45 pour un apprentissage approfondi des pas de base. Les initiés arrivent quant à eux à 20h30. Les cours se poursuivent jusqu'à 22h, puis le programme est libre et à la demande, jusqu'à 22h 30. S'il est vivement conseillé de commencer l'apprentissage en septembre pour les débutants, il est possible d'intégrer l'association à tout moment pour les personnes ayant déjà fréquenté les fest-noz.




La cotisation est fixée à 17 € pour l'année. Elle est gratuite pour les enfants et les étudiants. Comme beaucoup d'associations, les « Danserien » ont participé à l'achat du défibrillateur de la commune qui est installé en façade de la salle «Le Bonnet Rouge».
Le club organisera plusieurs manifestations en 2014, un fest-noz le 8 mars et un fest-deiz le 20 avril. Il participera également au fest-noz du téléthon 2014 qui aura lieu le 6 décembre.
La composition du bureau est inchangée : au premier plan Anne Marie Hervé (secrétaire), Serge Huiban (vice président), Marie Claire Journaux (présidente). Martine Le Ray (trésorière). Au second plan : Marie-Thérèse Huiban (trésorière adjointe) et Jean François Le Ray (secrétaire adjoint et moniteur).

# Téléthon

En organisant un fest-noz le 7 décembre à la salle Bonnet Rouge, des associations de Kergloff ont participé au Téléthon 2013. Les bénéfices de la manifestation d'un montant de 1008,17€ ont été remis à l'organisation du téléthon.




Le fest-noz était animé bénévolement par les groupes des Hoperien, Me Lar Dit et par Rémi, Patricia et Peter

# L'amicale laïque

L'amicale laïque est l'association des parents d'élèves de l'école de Kergloff. Elle organise tous les ans des manifestations pour participer au financement des activités de l'école (sorties pédagogiques, cinéma, classe de neige, cadeaux et goûter de Noël).

Les manifestations prévues cette année sont le spectacle humoristique "la bande à philo" à la salle du «Bonnet Rouge» le 22 mars, la fête de l'école avec repas le 24 mai et la soirée raclette le 15 novembre 2014.

Toutes ces manifestations ne sont possibles qu'avec l'aide précieuse des parents d'élèves. L'amicale invite tous les parents à venir renforcer cette équipe, les élèves de l'école ANJELA DUVAL comptent sur vous.

La classe de neige qui aura lieu du 23 au 30 mars 2014 pour les élèves de CM1 et CM2, est organisée et encadrée par Maryvonne Moreau leur enseignante. Cette sortie d'un coût global de plus de 8 000 € est financée à parts égales par l'Amicale laïque, la mairie et les parents d'élèves.




Le bureau de l'amicale laïque est composé de Valérie Caradec Présidente, Anne Salaün Vice-présidente, Dorine Mouzer Trésorière, Véronique Merleau Trésorière adjointe, Chantal Frideric'h Secrétaire,

Les membres sont: Elisabeth Le Borgne, Céline Morvan, Roselyne Troadec, Lauren Hugot, Catherine Bernard, Gwendoline Lochou, Marion Le Clech, Brigitte Lavenant, Emilie Armand.

## Collecte de ferraille, une nouvelle action de l'amicale laïque

L'association des parents d'élèves organise une opération **« ramassage de ferraille »** sur la commune. De la voiture à la brouette en passant par la casserole, tout est récupérable. L'amicale vous invite d'ores et déjà à mettre de côté tous les objets en métal dont vous souhaitez vous débarrasser. Pour organiser l'enlèvement à domicile des encombrants lourds et volumineux : contact et inscription au 06 77 13 96 09 ou 06 32 26 49 29, un lieu de dépôt vous sera communiqué.

# Le club du temps libre

Le vendredi 17 janvier 2014 le club du temps libre a tenu son assemblée générale dans la salle associative. Les 39 adhérents étaient presque tous présents. Après la présentation du bilan moral et financier, Marie France Cornec présidente et Jean Jacques Guélaff trésorier ont fait part à l'assemblée de leur souhait de passer le relais à d'autres. Le conseil d'administration a été renforcé et se réunira prochainement pour élire le nouveau bureau.



C'est dans la convivialité autour de la galette des rois que s'est achevée cette assemblée générale . Comme chaque année les adhérents se sont retrouvés tous les vendredis à la salle associative pour les jeux de société et les boulistes à l'allée de boules.

Différentes manifestations ont étés organisées en 2013: un bal le 27 janvier, un concours de belote le 16 septembre et un fest deiz le 27 octobre.



En 2013 nous nous sommes aussi retrouvés pour trois repas en commun dont le repas de fin d'année au restaurant Caro avec nos amis des clubs de Cleden et de Landeleau le 14 décembre.

Pour 2014 la date du samedi 14 juin est retenue pour un concours de belote.

Tous ceux qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus.

# La FNACA

La FNACA, section locale des Anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, est aujourd'hui l'association qui commémore et organise avec la Municipalité, le 19 mars la fin de la guerre d'Algérie (19 mars 1962), le 8 mai la fin de la guerre 1939-1945 et le 11 novembre la fin de la guerre 1914-1918. Elle compte aujourd'hui 18 membres anciens combattants et conjoints d'anciens combattants. Avec la municipalité, elle vous convie tous à participer à ces commémorations **«pour ne pas oublier».**

Pour se retrouver et financer ses différentes activités elle organise en novembre prochain un concours de belote à la salle « Le Bonnet Rouge ».




# Informations destinées aux propriétaires d'arbres proches des lignes électriques

**La récente tempête** de fin d'année a montré tous les risques que présente une proximité trop forte de la végétation par rapport aux réseaux de distribution électrique. Nombre de nos administrés en ont subi les conséquences par des coupures d'électricité souvent longues.

Voici quelques rappels pour inciter tous les propriétaires d'arbres à en réaliser l'élagage et même parfois l'abattage si nécessaire.

## L'ELAGAGE : une action indispensable

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entrainer des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

## Qui est responsable ?

**L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain**

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés)

Dans ce cas 2 possibilités s'offrent à moi. : Confier mon élagage à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'élagage.

Des plaquettes d'information sur le sujet sont à disposition à la mairie pour expliquer dans les 2 cas les démarches à suivre.

**Le propriétaire ou exploitant d'une parcelle a également la responsabilité de ne pas implanter d'arbre sous les lignes existantes ou à proximité immédiate de celles-ci.**

**Le saviez-vous ?** : Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

**L'élagage est à la charge d'ERDF.**

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité.

Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

## Le Bon Conseil : Élaguer régulièrement votre végétation

Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

**ERDF, Électricité Réseau Distribution France**

WWW.erdfdistribution.fr
ERDF-SA à directoire et à conseil de surveillance
Au capital de 270 037 000 euros –
R.C.S. de Nanterre 444 608 442
ERDF est certifié ISO 14 001 pour l'environnement